

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 34 (1946)

Heft: 715

Artikel: L'enfant adoptif

Autor: Labhart, D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-265943>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**

consultez **DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES**
NATURAL LE COULTRE S. A.
GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ
24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

Fraisse & C^{ie}
TEINTURIERS
conseillent bien, exécutent au mieux

Tous Travaux de Teinture et Nettoyage

Magasins : 9, Qual des Bergues - Tél. 2.47.35
7, Rue de Rive - Tél. 5.19.37
2, Rue Michel-le-Crest - Tél. 4.17.39
Usine et Magasin 53, Rue de St-Jean - Tél. 2.35.95

La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÈNE - TÉLÉPHONE 4.28.79

10% à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez

Noverraz
Place Neuve 4 Potier

sa nouvelle condition, tels que: anneau de mariage, voile recouvrant le visage, etc... Aucun étranger ne saurait dire, au seul aspect d'une femme ou d'après son nom, s'il s'agit d'une femme mariée et quel est l'homme qu'elle a épousé.

Un mari n'a aucun droit sur les propriétés et les biens de sa femme. Quels que soient la fortune qu'elle possède, l'argent qu'elle gagne ou dont elle hérite ultérieurement, elle reste toujours maîtresse absolue non seulement de ses propres biens, mais encore d'elle-même.

Le centre véritable et le cœur de l'enseignement du bouddhisme réside dans la reconnaissance du respect inviolable auquel a droit tout être humain. Sa doctrine est une règle de libéré pour chacun. Son idéal du mariage est concrétisé par l'union harmonieuse de l'amour et de l'affection qui, lorsque ces deux sentiments n'existent plus, peut être dissoute.

En Birmanie, la rupture du mariage peut être décidée par chacun des deux partis en cause, et les motifs reconnus suffisants pour une telle rupture sont bien plus nombreux et d'ordre bien plus divers que ceux valables dans nos pays occidentaux. L'ivrognerie, l'habitude de fumer l'opium, la différence de tempéraments, la dissipation, un caractère difficile, sont autant de raisons jugées suffisantes pour prononcer la dissolution du mariage. En dépit de cette liberté relative, la proportion des divorces reste faible en Birmanie. Au reste, la facilité même de rompre l'union, rend les hommes et les femmes très circonspects dans leur conduite les uns envers les autres. Fanny May.

Référence: The Essence of Buddhism by P. Lakshmi Narasu.

Nous nous excusons de nous voir obligée de renvoyer au prochain numéro divers articles dont le compte rendu des Assemblées pour la Paix, de la Journée féminine de gymnastique, etc. Nous avons de la peine à rattraper le retard occasionné par le numéro de propagande pour la votation genevoise sur le suffrage féminin.

Nous saisissons cette occasion pour remercier toutes les personnes bienveillantes qui ont bien voulu nous marquer leur approbation, par des lettres et par des dons au Mouvement. Nous avons été très sensibles à ces encouragements. Chacun aura compris qu'une grande partie de nos textes provenaient des archives de Mlle Gourd. Elle fut donc à l'œuvre, cette fois aussi.

La montre
élégante et précise
chez
ZBINDEN
3, rue de Coutance
17, rue du Mt-Blanc



Nous avons reçu une série de rapports et de brochures que nous voulons mentionner aujourd'hui, nous réservant de revenir sur chacun d'eux dans nos prochains numéros d'automne, tous méritent plus qu'une brève analyse, nous témoignent des efforts qui sont faits pour résoudre des problèmes sociaux qui touchent de près aux femmes, c'est pourquoi nous en parlerons à loisir. (Réd.).

Annuaire Coopératif 1946. U. S. C. Bâle.
Les Quarante Années de la Ligue Sociale d'Achèters en Suisse. Kündig-Genève.

Les Sages-Femmes, leurs conditions d'emploi et de salaires dans les cantons par G. Niggli. Bureau International du Travail, Bulletin officiel. Montreal, Canada.

Rapport du Secrétariat du Service de Maison. Zurich-Genève.

Rapport de la Centrale féminine zurichoise. Schultess, Zurich.

Rapport de la Ligue des Femmes Bernoises.

Le manque d'infirmières

Les hôpitaux souffrent partout d'une pénurie d'infirmières; de temps à autre, nos journaux publient de pathétiques appels pour que des jeunes viennent soulager leurs aînées surmenées. Pour attirer vers cette profession — qu'on a eu le tort trop longtemps d'appeler une vocation — il faut renoncer à en faire un tue-chrétiennes; on s'y applique; des progrès ont été enregistrés, mais la pente est dure à remonter. Et on la remonte mal, preuve en soit ce qu'offre l'école de gardes-malades de l'Hôpital cantonal à Lausanne:

Cette école offre aux élèves infirmières, pendant la première année d'apprentissage, une rétribution de Fr. 135.— par mois, abaissée à Fr. 50.— par mois pour la deuxième et la troisième années, tandis que les élèves infirmières, eux, touchent Fr. 150.— par mois, pendant les trois ans que dure leur apprentissage.

Comme c'est encourageant pour les futures infirmières! S. B.

Une assistante sociale

Le Conseil communal d'Yverdon a décidé à l'unanimité la création d'un poste d'assistante sociale, qui aura à s'occuper de 113 personnes inscrites à l'assistance publique, des 15 vieillards qui reçoivent l'aide aux chômeurs âgés, des 107 familles secourues parce qu'elles sont dans la gêne, des 19 incurables. Ce qui représente plus de 250 dossiers. Traitement initial: 3600 fr. par an, soit 300 fr. par mois. Cependant cette assistante a dû faire plusieurs années d'études et elle porte de lourdes responsabilités.

Un manoeuvre, un balayeur de rue qui n'a fait aucun apprentissage est mieux payé.

A une époque où l'on parle tant d'aide sociale et de travail social, il semble que le premier devoir consiste à payer normalement les femmes compétentes qui font ce travail en s'efforçant d'aller à la racine du mal, de réparer les erreurs et les faiblesses des humains, de rééduquer. Et au bout de 16 ans d'un travail exténuant, qui ne connaît pas la journée de 8 heures, car les enquêtes, pour être fructueuses, doivent être faites au moment des repas et le soir, l'assistante sociale pourra toucher 400 fr. par mois. Et la Municipalité trouve cela magnifique!

Il y a naturellement les allocations de vie chère, mais elles ne font pas partie du traitement, et le Conseil communal où les femmes ne sont pas représentées, où les femmes ne sont pas entendues, peut les supprimer du jour au lendemain. S. B.

L'enfant adoptif

Nos associations-membres ayant, lors de notre dernière assemblée des déléguées, exprimé le désir d'avoir des renseignements sur les résultats de notre enquête dans les différents cantons concernant la question de l'enfant adoptif, nous nous sommes adressées à Mme Labhart qui avait, par la suite, entrepris les démarches auprès des autorités compétentes et lui avons demandé de faire ce petit rapport à l'intention de nos associations-membres.

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR - BOYS

Louis KUHNE
6, rue du Rhône

CANTON DE VAUD

"LE CARILLON" Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modérés
Son Tea-room

LA CLÉ ET FOYER
RESTAURANT SANS ALCOOL
Rue de Bourg 26 - Tél. 2.46.11 - Lausanne
Menus soignés à prix modérés
Chambres à louer au jour, et au mois

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12^{bis} (entresol) LAUSANNE

Oeuvre de Secours des Femmes suisses aux femmes et aux enfants affamés

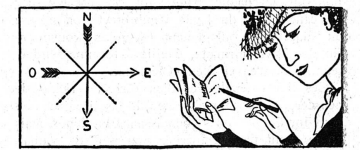
A toutes nous rappelons et nous recommandons encore les diverses collectes en cours: Collecte de coupons de repas: juillet-octobre. Collecte d'argent: Comptes chèques postaux, Zurich VIII 2116 et Lausanne II 12107.

Action de paquets de denrées alimentaires à deux francs, commandez-les chez votre épicière ou dans votre magasin coopératif, il vous remettra une quittance et se chargera de l'expédition. Il y a un type de paquet A, denrées rationnées, et un type B, denrées non rationnées. L'œuvre de secours se terminera vers le 15 novembre.

Le Congrès de la coopération internationale, à Zurich

Le Congrès de l'Alliance coopérative internationale de 1946 avait été prévu tout d'abord à Prague. Mais vu certaines difficultés de transport, il se tiendra en Suisse, à Zurich. Ainsi la métropole de la Limmat sera, au cours de la seconde moitié d'octobre, le point de mire du mouvement coopératif international.

Le Congrès proprement dit de l'Alliance coopérative internationale aura lieu du 7 au 10 octobre, mais il sera précédé dès le 1^{er} octobre d'une série de conférences préparatoires, groupant des organismes auxiliaires: la presse coopérative, la Guilde internationale des coopératives, les coopératives de banque et d'assurances et d'autres branches encore de la coopération enverront à Zurich des représentants venant d'un grand nombre de pays.



Garnet de la Quinzaine

Mercredi 25 octobre:
GENÈVE: Association genevoise des Femmes Universitaires. Athénée, 20 h. 30: Assemblée générale et conférence.

Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.98

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus.
FORMALITÉS GRATUITES

EN CAS DE DÉCÈS

